



Liste de prix des produits et services

2024

Conférences, réunions et Galas

En vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024



Palais
des congrès
de Montréal

Introduction

Le Palais des congrès est heureux d'offrir à ses clients une très grande variété de produits et services utiles à la réalisation de leur projet événementiel.

Cette liste de prix comprend une sélection des produits et services les plus recherchés. Pour des informations sur d'autres produits, des demandes spéciales ou des estimations de coûts, veuillez contacter votre chargé de gestion d'événement.

Tous les prix sont en dollars canadiens.

Les prix sont en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

À moins d'indication contraire, les prix sont donnés pour la durée de l'événement.

Les prix, conditions et taxes peuvent être modifiés sans préavis.

Table des matières

4 Services électriques

- Prises standard
- Services pour expositions
- Services pour congrès et spectacles

6 Services de télécommunications

- Internet Wi-Fi 5 Mbps sans frais pour participants
- Internet Wi-Fi haute vitesse
- Internet filaire haute vitesse

7 Installations audiovisuelles et services d'accrochage

- Services obligatoires
- Service sur demande
- Points d'accrochage
- Équipement d'accrochage

8 Main-d'œuvre et services

- Manutention
- Premier et dernier nettoyage (exposition)
- Main d'œuvre spécialisée : électricité et télécommunication
- Infographie

9 Services d'accueil, de sécurité et infirmier

- Service d'accueil et vestiaire
- Service de sécurité

10 Stationnement

11 Affichage promotionnel et publicitaire

- Service d'accueil sur écrans numériques
- Service d'accueil sur marquises extérieures
- Affichage commercial
- Location d'écrans d'affichage promotionnel

13 Mobilier

- Mobilier d'ambiance
- Matériel de salle
- Équipement divers

19 Conditions relatives à l'achat des biens et services

Services électriques

PRISES STANDARD	Prix anticipé 15 jours avant la première date de réservation	Prix régulier	Prix retard
15 ampères / 120 volts / 1500 watts	174 \$	218 \$	262 \$
20 ampères / 120 volts / monophasé	242 \$	303 \$	363 \$
Prise au plafond – 15 ampères / 120 volts / 1500 watts	380 \$	474 \$	569 \$
15 ampères / 208 volts / monophasé	328 \$	409 \$	489 \$
15 ampères / 208 volts / triphasé	328 \$	409 \$	489 \$
20 ampères / 208 volts / monophasé	444 \$	554 \$	664 \$
30 ampères / 208 volts / monophasé	539 \$	672 \$	804 \$
30 ampères / 208 volts / triphasé	539 \$	672 \$	804 \$
40 ampères / 208 volts / triphasé	539 \$	672 \$	804 \$
50 ampères / 208 volts / triphasé	539 \$	672 \$	804 \$
Barre d'alimentation à 6 prises	24 \$	30 \$	34 \$
Rallonge électrique de 10 pieds (3 mètres)	30 \$	35 \$	42 \$
Rallonge électrique de 30 pieds (9,14 mètres)	36 \$	44 \$	56 \$

- Voltage : 120, 208 et 600 (60 Hz). Autres voltages offerts sur demande. Afin de prévenir une surcharge des circuits, l'ajout indépendant de wattage / ampérage n'est pas autorisé. Veuillez nous aviser si vous utilisez des équipements européens et fournir leurs fiches techniques.
- Le raccordement des prises aux équipements du client doit être exécuté par le personnel du Palais et entraîne des coûts de main-d'œuvre et d'équipements s'il y a lieu.
- Le maître électricien du Palais des congrès de Montréal refusera un raccordement si l'installation ne respecte pas les normes du Palais des congrès de Montréal.
- Des frais de main-d'œuvre sont applicables en cas de modifications du positionnement des sorties électriques pendant la période de montage et pour les commandes spéciales.

SERVICES POUR EXPOSITIONS

Pour les petites expositions (25 kiosques ou moins), un forfait « services » exposants est disponible s'il est acheté par le promoteur pour tous les exposants. Il comprend :

- Électricité distribuée de 500 watts (prise standard)
- Internet sans-fil exposant (5 Mbps)
- Table jupée avec 2 chaises
- Premier nettoyage des allées

	Prix anticipé 15 jours avant la première date de réservation	Prix régulier
Forfait 3-en-1 exposant (prix par kiosque)	180 \$	206 \$

- Aucune modification n'est acceptée sur ce forfait. Certaines conditions s'appliquent.

Services électriques

SERVICES POUR CONGRÈS ET SPECTACLES

Les sorties sont de marque Camlock, série E-1016.

Prix anticipé
15 jours avant la
première date de
réservation

Prix régulier

Prix retard

Salles 510 abcd, 511 abcdef, 520 abcdef
(autres salles : prix et faisabilité sur demande)

	Prix anticipé	Prix régulier	Prix retard
60 A	545 \$	679 \$	815 \$
100 A	721 \$	901 \$	1 080 \$
200 A	859 \$	1 075 \$	1 291 \$

Salle 210, 220, 230 | 517 abcd | 710 ab

60 A	408 \$	510 \$	611 \$
100 A	584 \$	729 \$	874 \$
200 A (passerelle)	722 \$	902 \$	1 083 \$
400 A (passerelle)	1 377 \$	1 720 \$	2 064 \$

- Tous les gradateurs doivent être de type triphasé.
- Le prix ne comprend pas le câblage nécessaire au raccordement. Ce dernier sera fourni par le client et sera installé par celui-ci de façon sécuritaire.
- Tout branchement électrique à partir du plafond fera l'objet d'une majoration de prix d'au moins 20 % et sera sujet à l'approbation du maître électricien.

Services de télécommunications

INTERNET WI-FI 5 Mbps SANS FRAIS POUR PARTICIPANTS

Le Palais des congrès offre un accès illimité au service Wi-Fi pour vos participants. Votre chargé d'événement vous communiquera le mot de passe unique pour votre groupe.

La personnalisation de votre SSID et de la page d'accueil est disponible avec un frais de programmation de 361 \$

INTERNET WI-FI HAUTE VITESSE	Prix anticipé 15 jours avant la première date de réservation	Prix régulier	Prix retard
1 ^{er} Accès Wi-Fi par jour	129 \$	155 \$	185 \$
Appareil additionnel	52 \$	62 \$	72 \$

- Non transférable
- Bande passante partagée, 20 Mbps minimum

INTERNET FILAIRE HAUTE VITESSE	Prix anticipé 15 jours avant la première date de réservation	Prix régulier	Prix retard
1 ^{er} Accès filaire par jour	472 \$	567 \$	680 \$
1 ^{er} Accès filaire pour la durée de l'événement	1 321 \$	1 586 \$	1 903 \$
Accès aditionnel au même emplacement	214 \$	258 \$	309 \$

- Un appareil par accès
- Bande passante partagée, 20 Mbps minimum

- Le service des télécommunications offre un soutien technique sur place durant l'installation et pour toute la durée de votre événement.
- Les connexions Internet sont fournies exclusivement par le Palais des congrès de Montréal. L'utilisation de commutateur sans fil ou point d'accès (routeurs, serveur DHCP ou RPV (VPN) ou tout autre appareil de partage de connexion fourni par un client ou son représentant) est interdite dans les espaces du Palais sans approbation écrite du Palais. L'utilisation de ces appareils entraînera la déconnexion du service sans aucune compensation.
- Tout branchement sera amené à un (1) emplacement choisi à notre discrétion si aucune information à ce sujet ne nous est transmise au préalable sur un plan. Si cet emplacement ne convient pas, des frais de main-d'œuvre s'appliqueront pour déplacer le câblage.
- Les adresses IP statiques sont assignées par le Palais des congrès de Montréal à tout équipement qui en requiert sans frais additionnels.
- Seul le personnel du Palais des congrès de Montréal est autorisé à modifier le câblage connecté à l'infrastructure réseau du Palais.
- Tout dommage causé au câblage ou à l'équipement sera facturé au client.

Installation audiovisuelle et services d'accrochage

SERVICES OBLIGATOIRES	Prix anticipé	Prix régulier
	15 jours avant la première date de réservation	
Modification et validation de plan	99\$/heure	137\$/heure
Supervision du montage ou du démontage audiovisuel * (1 heure de validation de plan incluse)	659\$	—

* Certaines conditions s'appliquent. Veuillez vérifier auprès de votre chargé d'événement ou votre conseiller technique.

SERVICE SUR DEMANDE	Prix anticipé	Prix régulier
Conception de plan	99\$/heure	137\$/heure

Le Règlement sur l'utilisation des lieux et des équipements pour toute installation audiovisuelle au Palais des congrès de Montréal (RÈG 52-01) permet d'assurer à notre clientèle un environnement sécuritaire, d'éviter tout dommage à l'édifice et aux équipements durant les montages et les démontages audiovisuels et de normaliser la pose des points d'accrochage des installations scéniques ou audiovisuelles.

Ce règlement comporte les points saillants suivants :

- La validation obligatoire des plans par les conseillers techniques du Palais préalable à toute installation
- La pose des points d'accrochage effectuée exclusivement par les employés du Palais ou l'un de ses représentants
- La supervision par des employés du Palais ou un représentant officiel de tous les montages et les démontages audiovisuels
- L'obligation d'utiliser le système de sonorisation maison pour toute allocution dans vos salles

Le non-respect du règlement occasionnera des délais et des frais supplémentaires.

POINTS D'ACCROCHAGE Incluant appareil de levage et opérateur lors du montage et du démontage	Prix anticipé	Prix régulier	Prix retard
	15 jours avant la première date de réservation		
Frais minimaux pour toute commande de points d'accrochage (4 points)	493\$	619\$	745\$
De 5 à 24 points	129\$/unité	160\$/unité	194\$/unité
De 25 à 50 points	122\$/unité	151\$/unité	181\$/unité
51 points et plus	114\$/unité	144\$/unité	172\$/unité

ÉQUIPEMENT D'ACCROCHAGE	Prix anticipé	Prix régulier	Prix retard
Palan à chaînes, 450 kg (1 000 lb)	61\$/jour	74\$/jour	90\$/jour
Palan à moteur, 450 kg (1 000 lb)	212\$/jour	265\$/jour	318\$/jour

Main d'œuvre et services

MANUTENTION	Prix anticipé 15 jours avant la première date de réservation	Prix régulier
Main-d'œuvre du lundi au vendredi de 7 h à 23 h (heures normales) Prévoir une facturation minimale d'une (1) heure au montage et d'une (1) heure au démontage.	71\$/heure	90\$/heure
Main-d'œuvre en dehors des heures normales, les fins de semaine et les jours fériés. Prévoir une facturation minimale de 4 heures pour une commande unique en dehors des heures normales et jours fériés.*	100\$/heure	126\$/heure
Équipement de levage avec opérateur lundi au vendredi de 7 h à 23 h (heures normales) Prévoir une facturation minimale d'une (1) heure au montage et d'une (1) heure au démontage.	164\$/heure	200\$/heure
Équipement de levage avec opérateur en dehors des heures normales, les fins de semaine et les jours fériés. Prévoir une facturation minimale de 4 heures pour une commande unique en dehors des heures normales et jours fériés.*	197\$/heure	244\$/heure

* Conditions spéciales s'appliquent, veuillez consulter votre chargé de gestion d'événements.

- Aucune marchandise ne sera acceptée avant la date réservée par le promoteur.

PREMIER ET DERNIER NETTOYAGE (EXPOSITION)

Main-d'œuvre	71\$/heure	90\$/heure
Demi conteneur à rebuts	435\$	543\$
Balai mécanique avec opérateur	164\$/heure	200\$/heure

Ces frais de main-d'œuvre s'appliquent aux commandes spéciales et en cas de modification à la commande initiale.

MAIN D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE : ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS Facturation minimale d'une (1) heure	Prix anticipé 15 jours avant la première date de réservation	Prix régulier
Main-d'œuvre – lundi au vendredi de 7 h à 23 h	89\$/heure	112\$/heure
Main-d'œuvre – lundi au vendredi de 23 h 01 à 6 h 59	134\$/heure	168\$/heure
Main-d'œuvre – fins de semaine et jours fériés	179\$/heure	222\$/heure

INFOGRAPHIE

Facturation minimale d'une (1) heure

Infographiste (création, modification et programmation de contenu)	102\$/heure
--	-------------

Services d'accueil, de sécurité et infirmier

SERVICE D'ACCUEIL ET VESTIAIRE

Facturation minimale de quatre (4) heures par quart de travail assigné.
Majoration du taux horaire de 50 % les jours fériés.

Prix anticipé
15 jours avant la
première date de
réservation

Prix régulier

Préposé accueil vestiaire	39\$/heure	51\$/heure
Chef d'équipe accueil vestiaire	47\$/heure	61\$/heure
Tarif par article	—	4\$/jour

- Des frais de supervision peuvent s'appliquer.

SERVICE DE SÉCURITÉ

Facturation minimale de quatre (4) heures par quart de travail assigné.
Majoration du taux horaire de 50 % les jours fériés.

Agent de sécurité	39\$/heure	51\$/heure
Superviseur	47\$/heure	61\$/heure
ÉQUIPEMENT – Extincteur	64\$/jour	78\$/jour

- Veuillez utiliser les plans du Palais pour indiquer l'emplacement souhaité de vos agents. Notre chef de la sécurité vous fera des suggestions ou vous proposera des modifications, si nécessaire, selon la fonction des agents.
- Tous les employés du service de sécurité ont suivi une formation en secourisme, en prévention des incendies et sur l'utilisation des défibrillateurs cardiaques.
- Le Palais des congrès de Montréal dispose de trois (3) défibrillateurs.
- Pour toute annulation de commande 24 heures ou moins avant le début d'un quart de travail, des frais de quatre (4) heures par personne s'appliqueront. À partir de deux (2) agents, un (1) superviseur est requis : demandez une estimation des coûts sur la base de l'ensemble de vos besoins.

SERVICE INFIRMIER

Facturation minimale de quatre (4) heures par quart de travail assigné.
Majoration du taux horaire de 50 % les jours fériés.

Personnel infirmier	55\$/heure	65\$/heure
---------------------	------------	------------

- Une liaison entre le service de sécurité et le service infirmier est assurée pendant les heures de service commandé.
- La salle des premiers soins se trouve au niveau 3, adjacente au Hall Viger.

Stationnement

STATIONNEMENT VIGER

1025, rue de Chenneville (400 places)

Prix jusqu'au 31 mars

A partir du 1^{er} avril

Chaque 30 minutes	5,00 \$	5,75 \$
Pour une durée maximale de 12 heures	22,50 \$	25 \$
Pour une durée entre 12 et 24 heures	27 \$	30 \$
Tarif fixe à l'entrée lors des événements	25 \$	29 \$

- Modes de paiement : argent comptant, cartes de crédit Visa et MasterCard
- Hauteur libre du stationnement : 6 pi 2 po (1,88 m)
- Taxes incluses

STATIONNEMENT Q.I.M.

249, rue Saint-Antoine Ouest (1 200 places)

Chaque 30 minutes	4,50 \$
Pour une durée maximale de 12 heures	21,50 \$
Pour une durée entre 12 et 24 heures	25 \$
Tarif fixe à l'entrée lors des événements	25 \$

- Modes de paiement : argent comptant, cartes de crédit visa et MasterCard
- Hauteur libre du stationnement : 6 pi 7 po (2 m)
- Les prix du Q.I.M. sont à titre indicatif, les tarifs peuvent changer sans préavis. Le Palais des congrès de Montréal ne peut être tenu responsable des tarifs appliqués. Édifice géré par une société privée. Veuillez contacter le 514 847-4381
- Taxes incluses

Affichage d'accueil

Les plans d'emplacement des écrans vous seront fournis sur demande par votre chargé de gestion d'événements.

SERVICE D'ACCUEIL DE BASE OFFERT

Accueillez et dirigez adéquatement vos invités vers l'emplacement de votre événement.

- Visuel statique inséré dans une vidéo
 - Visuel statique format HD (1920 x 1080 pixels)
 - Le lieu principal d'accueil de l'événement
- Diffusion sur 25 à 33 écrans dans le Palais (selon l'affluence)
- Service sans frais lorsque le contenu est fourni par le client au moins 15 jours avant la première date de réservation de l'événement. Dans le cas contraire, des frais de main-d'œuvre s'appliquent.
- Visuel additionnel : 200\$ par visuel
 - Les visuels multiples sont possibles dans la boucle d'affichage d'accueil.



AFFICHAGE D'ACCUEIL EXTÉRIEUR

Une grande marquise* (1001, Place Jean-Paul Riopelle), portes d'entrées ou fenêtres extérieures sont mises à votre disposition, à certaines conditions, pour affichage extérieur.

- Tarification pour la durée de l'événement :
 - 550\$ par emplacement, selon disponibilité.

* Coûts de production, d'installation et de désinstallation pris en charge par le client.



AFFICHAGE COMMERCIAL ET PROGRAMME DE COMMANDITES

L'installation d'enseignes et bannières est permise au Palais dans une grande variété d'emplacements dans les espaces communs et publics : galerie commerciale, corridors, escaliers mécaniques, préfonctions, zones d'enregistrement, halls et foyers, concessions alimentaires, espaces vitrés, tours triangulaires d'information. Des frais s'appliquent lorsque vous proposez à des entreprises ou organismes de s'y afficher dans une perspective commerciale (valorisation de la marque ou du produit).

Affichage intérieur : 450\$ / emplacement.

Affichage extérieur : sur devis.



Affichage promotionnel et publicitaire

ÉCRANS D’AFFICHAGE PROMOTIONNEL

Louez les écrans d’affichage promotionnel ou le mur vidéo et revendez-les à vos commanditaires pour accroître vos revenus. Notre tarification vous offre une rentabilité assurée.

- Le tarif est établi sur la base de diffusion d’un (1) contenu statique ou un segment vidéo par écran par jour. Dans le cas contraire, des frais de main-d’œuvre s’appliquent.
- Le contenu doit être fourni au moins 15 jours avant la première date de réservation de l’événement. Dans le cas contraire, des frais de main-d’œuvre s’appliquent.
- Une évaluation du partage d’écrans est faite en fonction des événements à annoncer une même semaine ou une même journée.
- Tout contenu diffusé sur les écrans est sujet à l’approbation préalable du Palais.



ÉCRANS

Affichage exclusif de votre contenu (statique ou animé)

Nombre d’écrans au choix, jusqu’à un total de 38 écrans stationnaires et 20 écrans mobiles

ÉCRANS STATIONNAIRES	Prix par écran	Prix pour l’événement
Tous (38 écrans)		11 845 \$
10 écrans et plus	304 \$	
5 écrans et plus (5 à 9)	355 \$	
1 écran	407 \$	407 \$

ÉCRANS MOBILES	Prix par écran	Prix pour l’événement
Tous (20 écrans)		6 798 \$
5 écrans et plus	355 \$	
1 écran	510 \$	510 \$

INFORMATIONS TECHNIQUES

Affichage statique		Compression / Codec
Format	1920 x 1080 pixels	PNG, JPG
Affichage vidéo		
Vidéo	1920 x 1080 pixels	MP4 (H.264)
	Images par seconde : (FPS/IPS) 29.97 Bitrate: VBR, 1pass : Target 12Mbps	
Services d’ajustement de contenu et d’infographie : 102 \$ / h		

MURS VIDÉO

Nous avons deux murs vidéo, stratégiquement situés au cœur de l’activité du Palais.



Mode « Annonceur exclusif » :

Vous permet de présenter votre propre boucle de diffusion conjointement avec le message de bienvenue du Palais.

	Prix par jour
Un (1) mur vidéo	1 545 \$
Deux (2) murs vidéo	2 575 \$

Mobilier d'ambiance



Chaise d'appoint
Largeur 24 po (61 cm)
Profondeur 24,25 po (61,60 cm)
109 \$ / unité



Table ronde basse
Hauteur 20 po (50,8 cm)
Diamètre 17,5 po (44,45 cm)
49 \$ / unité



Table d'appoint
Hauteur 26 po (66 cm)
Longueur 20 po (50,8 cm)
Largeur 16 po (40,6 cm)
49 \$ / unité

Fauteuil 1 place avec table à gauche ou droite

163 \$ / unité (1 à 3 jours)

64 po x 24 po x 17 po
(Longueur 162 cm x Largeur 61 cm x Hauteur 42 cm)



Fauteuil 2 places et fauteuil 2 places avec table à droite, gauche ou au centre

217 \$ / unité (1 à 3 jours)



64 po x 24 po x 17 po
(Longueur 162 cm x Largeur 61 cm x Hauteur 42 cm)



96 po x 24 po x 17 po
(Longueur 243 cm x Largeur 61 cm x Hauteur 42 cm)

Mobilier d'ambiance

Table à cocktail et 2 chaises cocktail

63 \$ / ensemble



Chaise cocktail
Hauteur 29,5 po (75 cm)

24 \$ / unité



Table à cocktail
Hauteur 43,5 po (110 cm)

49 \$ / unité



Table à cocktail avec housse

Hauteur 43,5 po (110 cm)

76 \$ / unité



Matériel de salle

Table ronde

72 po (183 cm)

74 \$ / unité



Lutrin

48 po x 34,5 po
(Hauteur 122 cm x Largeur 88 cm)

87 \$ / unité



Table jupée

Longueur 6 pi (182 m) x

Largeur 18 po ou 30 po (46 cm ou 76 cm)

43 \$ / unité



Table jupée avec 2 chaises

Longueur 6 pi (182 cm) x

Largeur 18 po ou 30 po (46 cm ou 76 cm)

61 \$ / ensemble



Chaise livrée au stand d'exposition

12 \$ / unité

Chaise en style théâtre

14 \$ / unité moins de 50 chaises

10 \$ / unité de 50 à 99 chaises

8 \$ / unité de 100 chaises et plus



Refroidisseur d'eau

Comprenant :

Livraison, manutention et positionnement désigné par le chargé d'événements : une bouteille d'eau et gobelets recyclable, table jupée 18 po et poubelle si nécessaire, branchement électrique.

202 \$ / unité

32 \$ / bouteilles d'eau additionnelles
(Frais de main-d'oeuvre en sus)



Horloge numérique 36" (91 cm)

Incluant :

Chronomètre et compte à rebours, installation et branchement électrique

Hauteur 9 po (23 cm) x

Largeur 2 po (5 cm)

52 \$ / unité



Équipement divers

Cadre d'affichage autoportant 11x17

(Disponible vertical ou horizontal)

37 \$ / unité



Chevalet additionnel

62 po x 27 po x 34 po
(Hauteur 157 cm x Profondeur 69 cm x Largeur 86 cm)

37 \$ / unité



Vestiaire métallique

(inclus 25 cintres)

72 po x 25 po x 62 po
(Hauteur 183 cm x Profondeur 64 cm x Largeur 157 cm)

37 \$ / unité



Plancher de danse

Chaque module: 3 pi x 3 pi (91,44 cm x 91,44 cm)

2 \$ / pi²



Poteau de foule avec bande rétractable

Distance couverte par la bande d'environ 6,5 pi (2 m)

24 \$ / unité



Poteau seulement

Possibilité de chaînettes blanches selon disponibilité

24 \$ / unité



Équipement divers

Modules d'estrades

4 pi x 8 pi

(Largeur 122 cm x Longueur 244 cm)

Hauteurs disponibles :

8 po, 16 po, 24 po, 32 po et 40 po

(20 cm, 41 cm, 61 cm, 81 cm et 102 cm)

Module additionnel

67 \$ / unité



Modules d'estrades

6 pi x 8 pi

(Largeur 183 cm x Longueur 244 cm)

Hauteurs disponibles :

16 po, 24 po et 32 po

(41 cm, 61 cm et 81 cm)

Module additionnel

101 \$ / unité



Station de remplissage de gourde d'eau

Personnalisation possible avec frais

Incluant :

Livraison, manutention et positionnement désigné par le chargé d'événements et le raccord d'eau.

Diamètre total : 13 pi (4 m)

Hauteur totale : 8,75 pi (2,67 m)

515 \$ / par jour

Disponible au Niveau 2 seulement



Contribuez à éliminer les bouteilles en plastique à usage unique avec cette location.

Station de lavage de mains

Personnalisation possible avec frais

72 po x 28 po x 17,25 po

(Hauteur 183 cm x u Longueur 71 cm x Largeur 44 cm)

Incluant :

Livraison, manutention et positionnement désigné par le chargé d'événements. Une bouteille d'eau, savon, poubelle et papier sont inclus.

155 \$ / pour la durée de l'événement

32 \$ / bouteilles d'eau additionnelles

(Frais de main-d'oeuvre en sus)



Équipement divers

Maisonnette de discussion tête à tête

24 po x 80 po x 91 po
(Largeur 61 cm x Longueur 203 cm x Hauteur 231 cm)

Couleur (selon disponibilité) :
Rouge, bleu, vert, orange et jaune

412 \$ / unité



Bac décoratif mobile (verdure)

17,75 po x 48 po x 37,5 po
(Largeur 45 cm x Longueur 122 cm x Hauteur 96 cm)

88 \$ / unité



Conditions
relatives à l'achat
des biens et services

Conditions relatives à l'achat des biens et services

1- CONDITIONS GÉNÉRALES

Une commande relative à l'achat de services est traitée par la Société du Palais des congrès de Montréal (Société) dès la réception de tous les renseignements nécessaires et selon le principe du « premier arrivé, premier servi » lorsque les quantités sont limitées ou le produit est offert en exclusivité.

Pour bénéficier du tarif anticipé, la commande de service doit être reçue au plus tard 15 jours avant la première date de réservation et être accompagnée de tous les renseignements obligatoires, notamment des plans d'emplacement si nécessaire.

Les commandes reçues après cette date et jusqu'à 48 heures précédant la première date de réservation sont facturées au prix régulier.

Les commandes reçues durant les 48 heures précédant la première date de réservation et sur place sont sujettes à approbation et sont facturées au prix retard qui correspond à une majoration d'au moins 20% du tarif régulier.

Les commandes de main-d'œuvre ne sont pas garanties si elles sont reçues moins de 48 heures avant le début du service demandé. Les frais de main-d'œuvre sont majorés de 50 % les jours fériés.

Les jours fériés pour l'année 2024 sont les suivants : 1^{er} janvier, 1 avril, 20 mai, 24 juin, 1^{er} juillet, 2 septembre, 14 octobre, 25 décembre 2024.

2 - ANNULATION

En cas d'annulation d'une commande par le client, les modalités suivantes s'appliquent :

- aucun frais ne sera facturé si la commande est annulée jusqu'à 48 heures précédant la première date de réservation ;
- 50% du prix sera facturé si la commande est annulée durant les 48 heures précédant la première date de réservation ;
- aucun remboursement ne sera effectué si la commande est annulée sur place ;
- aucun remboursement ne sera effectué pour des services installés, mais non utilisés durant l'événement.

Pour être prise en considération, toute réclamation devra être présentée avant la clôture de l'événement.

3 – PLANS

Sur demande du client, la Société fournira à ce dernier, sans frais, les plans du Palais des congrès de Montréal.

Pour toutes les installations d'équipements nécessitant un plan, le client reconnaît qu'à défaut d'avoir fourni un plan dans le format et les délais prescrits ainsi que toutes les informations requises par la Société, cette dernière se réserve le droit de procéder à l'installation de la manière qu'elle juge appropriée.

Des frais de main-d'œuvre s'appliquent en cas de modification en cours de montage du positionnement de l'équipement à installer.

3.1 FORMATS DES PLANS POUR LES INSTALLATIONS AUDIOVISUELLES

Lorsqu'ils sont nécessaires pour rendre les services requis par le client, les plans doivent être fournis par ce dernier à la Société en format « Autocad » (.dwg ou .dxf) ou en format papier, lequel doit comprendre les mesures à l'échelle, sans quoi la Société ne pourra pas traiter la demande du client.

L'approbation par la Société des plans fournis par le client est une exigence préalable à toute installation d'équipements par cette dernière. Tout plan ne répondant pas aux exigences de la Société devra faire l'objet de modifications par le client, auquel cas cela pourra occasionner des retards et des frais supplémentaires pour le client, voire, un arrêt de l'installation des équipements en cours de montage.

Par ailleurs, le client reconnaît que toute modification aux plans approuvés par la Société le jour même de l'événement doit

Conditions relatives à l'achat des biens et services

être approuvée par la Société et que des frais supplémentaires peuvent alors être exigés par cette dernière selon les tarifs en vigueur.

Pour toute information supplémentaire relative aux plans et au Règlement sur l'installation adéquate des équipements audiovisuels et scéniques au Palais (RÈG 52-01), les conseillers techniques de la Société et peuvent être joints aux numéros suivants : 514 871-8122 ou, sans frais, 1 800 268-8122.

4 - RESPONSABILITÉ

Le client est responsable de la protection et de la sécurité de tous les équipements, installations techniques, kiosques ou autre matériel qu'il fournit, lui appartenant, sous sa garde et son contrôle ou qu'il loue à la Société (ci-après les « Équipements »). Il dégage la Société de toute responsabilité pour dommages ou pertes causés aux Équipements et pouvant résulter d'un bris, du feu, du vol ou de toute autre cause.

Par ailleurs, après la tenue de l'événement, le client est responsable de récupérer ou, le cas échéant, de disposer des Équipements. Tout client qui manque à cette obligation devra payer à la Société des frais.

5 - DROITS DE LA SOCIÉTÉ

La Société se réserve le droit de refuser d'effectuer une installation d'Équipements qui ne respectent pas les normes et la réglementation en vigueur.

La Société se réserve le droit, en tout temps et à son entière discrétion, de modifier la facture du client en tenant compte des services réellement rendus par la Société.

6 - LOIS APPLICABLES

Les modalités prévues aux présentes ainsi que la transaction découlant des achats de services sont régis par les lois du Québec et assujettis à l'interprétation de ces dernières. Tout litige, tout différend ou toute réclamation résultant de ces modalités ou de cette transaction ou relatif à ces dernières doivent être soumis à la compétence des tribunaux du Québec et assujettis à cette compétence. Par conséquent, les tribunaux du Québec ont la compétence exclusive en ce qui a trait à toute poursuite, action ou procédure résultant des modalités prévues aux présentes ou de la transaction découlant des achats de services.

7 - MODALITÉS APPLICABLES AUX SERVICES RELATIFS À L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL

Toutes les installations audiovisuelles et techniques doivent se conformer aux exigences contenues dans les règlements de la Société du Palais des congrès de Montréal portant le numéro 52-01.

8 - MODALITÉS APPLICABLES AUX SERVICES ÉLECTRIQUES

Le client ne peut partager ou redistribuer son courant électrique à quiconque, incluant un autre client de la Société, sans quoi le client assumera tous les coûts directs et indirects du ou des service(s) électrique(s) qu'il aura fourni(s) à un tiers en sus des services électriques qu'il aura commandés.

Conditions relatives à l'achat des biens et services

9 – MODALITÉS APPLICABLES AUX SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION

La configuration des Équipements informatiques appartenant au client et permettant d'accéder au réseau Internet de la Société est la responsabilité de ce dernier.

La Société se réserve le droit de débrancher un ordinateur si son utilisation peut nuire au bon fonctionnement du réseau informatique de la Société.

Le client ne peut partager ou redistribuer la connexion Internet achetée à la Société à quiconque, incluant un autre client de la Société, sans quoi le client assumera tous les coûts directs et indirects du ou des service(s) de télécommunication qu'il aura fourni(s) à un tiers en sus des services de télécommunication qu'il aura commandés.

Le client dégage la Société de toute responsabilité pour tous dommages aux logiciels ou au matériel informatique qu'il fournit, lui appartenant, sous sa garde et son contrôle ou qu'il loue à la Société, y compris tous dommages relatifs à la perte ou la destruction des données, à la perte d'occasions d'affaires, de revenus ou de profits résultant notamment d'une modification à la configuration des logiciels, d'un virus informatique, d'une panne du réseau Internet de la Société, des services fournis par la Société ou ses fournisseurs ou pour toute autre cause que ce soit.

10 – MODALITÉS APPLICABLES AUX SERVICES DE MANUTENTION

Les services de manutention sont offerts pendant l'événement aux jours prévus pour le montage et le démontage. Ainsi, toutes réceptions et expéditions des marchandises du client par la Société se font aux dates indiquées par ce dernier lors de la réservation.

La Société se réserve le droit de refuser toute réception des marchandises livrées à l'extérieur des dates prescrites et le client est responsable de l'ensemble des frais encourus par la Société découlant du défaut du client d'effectuer une livraison aux dates indiquées par ce dernier lors de la réservation.

Le transport des marchandises se fait à partir du point de réception des marchandises par la Société vers le lieu indiqué par le client lors de la réservation. Tout transport ou manutention supplémentaire sera facturé au client.

11 – MODALITÉS APPLICABLES AUX SERVICES D'INSTALLATION D'ENSEIGNES

Toute installation d'enseignes est conditionnelle à l'approbation préalable de la Société.

12 – MODALITÉS APPLICABLES AUX SERVICES DU MOBILIER

Les prix indiqués sont valides pour les commandes reçues dix (15) jours ou plus avant l'événement (tarif anticipé). Pour les commandes reçues après cette date, les prix pourraient faire l'objet d'une majoration au tarif régulier.

À moins d'indication contraire, les prix incluent la main-d'œuvre et la manutention et sont donnés pour la durée de l'événement.

Les quantités sont limitées et la disponibilité est sujette à l'inventaire au moment de la commande.

Photo à titre indicatif seulement.